

Québec, le 13 janvier 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Question au feuilleton

Monsieur le Leader parlementaire,

Le 19 novembre 2024, au Feuilleton de l'Assemblée nationale, la députée de Notre-Dame-de-Grâce, M^{me} Désirée McGraw, voulait connaître la raison pour laquelle le nombre de prestataires d'assistance sociale engagés dans une démarche vers l'emploi ou une autre forme de participation sociale a diminué, passant de 58 047 en 2018 à 48 728 en 2023.

Rappelons tout d'abord qu'en 2018, le Programme objectif emploi, lequel offre aux nouveaux prestataires du Programme d'aide sociale un plan incluant un accompagnement correspondant aux perspectives d'intégration en emploi, est entré en vigueur, expliquant ainsi le nombre élevé.

Par la suite, avec la mise en place des programmes fédéraux dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, une baisse du nombre de prestataires a été observée.

Au retour de la pandémie, la rareté de main-d'œuvre a cours. La baisse du nombre des prestataires engagés dans une démarche vers l'emploi ou une autre forme de participation sociale s'explique ainsi par la baisse du nombre de prestataires aux programmes d'assistance sociale, notamment les personnes qui font une première demande qui accèdent facilement à l'emploi.

En effet, entre la fin de la période pandémique et 2023, n'eût été l'arrivée massive des demandeurs d'asile, une diminution du nombre de prestataires aux programmes d'assistance sociale aurait été observée.

...2

Pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, il importe dans ce contexte de s'assurer d'accompagner le plus grand nombre possible de personnes vers le marché du travail ou la participation sociale, comme en témoignent les mesures proposées dans le cadre du projet de loi 71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale, sanctionné le 26 novembre dernier.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes plus sincères salutations.

La ministre responsable,



Chantal Rouleau